

Maisons-Alfort, le 12 avril 2011

LE DIRECTEUR GENERAL

AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,
 de l'environnement et du travail
 relatif à la demande de transfert d'autorisation de mise sur le marché
 du produit biocide : RATICIDE DEGY MOUTURE
 AMM n°8100244**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (qui reprend, depuis le 1^{er} juillet 2010, les missions de l'Afssa et de l'Afsset) a accusé réception d'un dossier déposé par la société KWIZDA-France SAS de demande de transfert pour le produit **RATICIDE DEGY MOUTURE** (AMM n°8100244), et son avis est requis.

Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant :

CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande concerne le transfert de l'autorisation de mise sur le marché du produit **RATICIDE DEGY MOUTURE**.

CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit **RATICIDE DEGY MOUTURE** est un biocide de type 14 composé de 0,005% de Chlorophacinone, se présentant sous la forme d'un appât sur grains.

Le détail des usages autorisés est mentionné à l'annexe 1.

La Chlorophacinone est une substance active notifiée à l'annexe II du règlement communautaire n° 1451/2007 du 4 décembre 2007 pour le type d'usage revendiqué et n'a pas fait l'objet de décision de non inclusion.

Nom ou description générique des substances actives :	Chlorophacinone
N° CAS :	3691-35-8
Type de produit :	14

CONSIDERANT

- Qu'en réponse à la demande de complément d'information de l'Anses du 30 mars 2011, le pétitionnaire a déclaré annuler la demande de transfert.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail estime que la demande de transfert d'autorisation de mise sur le marché n°20060887 du produit RATICIDE DEGY MOUTURE est devenue sans objet.

Marc MORTUREUX

Mots clés : Transfert, Chlorophacinone, TP 14

Annexe 1

Liste des usages autorisés pour le produit RATICIDE DEGY MOUTURE

Substance	Composition du produit	Dose de substance active
Appât sur grains	Chlorophacinone	0,005% p/p

Codes Usages	Usages	Dose d'emploi	Nombre d'applications
21011070	LUTTE CONTRE LES RONGEURS*RATS	-	N.C
21011090	LUTTE CONTRE LES RONGEURS*SOURIS	-	N.C